



Papa d'enfant belge nee en france

Par **salimdetoulouse**, le **09/01/2009** à **13:47**

bonjour a toutes et a a tous,
je suis algerien sans papiers ,rentrer en france en 2005 d'une maniere legale je suis pere d'un enfant nee en france de mere belge de nationalité.
j'aimerais bien savoir si je suis expulsable ou tout simplement ya un moyen d'etre regulariser.
je vous remercie d'avance.

Par **jeetendra**, le **09/01/2009** à **14:06**

bonjour, si depuis la naissance de l'enfant, vous l'avez reconnu, que vous contribuer à son entretien et à son éducation, vous pouvez prétendre à une carte de séjour vie privée et familiale d'un an, renouvelable, lisez dans mon blog, l'article sur l'admission au séjour, cordialement

Par **salimdetoulouse**, le **09/01/2009** à **15:55**

je vous remercie infiniment....mais je tien a vous preciser que je suis en procedure au prud'homme car j'ai eatit l'objet d'un licencement de la part de mon patron, mais c'est moi qui paye le loyer et les courses..etc...avec mes petite economies , sachant que je vis toujours avec ma compagne(la maman de mon fils nee le 06 decembre2008).
je vous prisde me donner plus de details car le guichetier de la prefecture m'avait dis que ça ne servait a rien que je monte un dossier et que je serai expulser.
je vous remercie d'avance pour avoir pris le temps de repondre a mes preoccupations.

encore merci